



**ORGANISME DE FORMATION
SECURITE INCENDIE**

PROGRAMME DE FORMATION

O.F.S.I

60 Claude Monet - 02800 Beautor

Téléphone : 03 23 39 92 42 – Portable : 06 64 71 48 02

Messagerie : ofsi@orange.fr

SARL OFSI – AU CAPITAL DE 2 500€ - RC DE CHAUNY - N° SIRET 494 727 613 00015 - APE 804C AU CAPITAL DE 2.500€

AGREE PAR LA PREFECTURE DE LAON SOUS LE N° 0203

DECLARATION D'ACTIVITE ENREGISTREE SOUS LE N° 22 02 00939 02 AUPRES DU PREFET DE REGION PICARDIE



ORGANISME DE FORMATION SECURITE INCENDIE

C.Q.P Agent De Sécurité Titulaire du S.S.I.A.P 1 35 HEURES DE FORMATION (Hors temps de déplacement et examen)

Objectif :

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques relatives à la législation
Des entreprises de gardiennage et de transport de fond ainsi que les droits
Et devoirs des agents de sécurité

Programme :

Décret n°2005-1122 du 6 Septembre 2005 modifié
Par le décret n° 2007-1181 du 3 Aout 2007 à la
Convention Collective du 15 Février 1985 N° 3196

- * Réglementation et déontologie de la profession
 - La loi n°83629 et ses modifications (2001,2003,2004)
 - L'analyse des articles notamment sur les conditions de moralité,l'exercice exclusif
 - Les décrets d'application 86-1058 (autorisation administrative), 86-1099 (matériel, documents, uniformes, et insigne) et 2002-329 (palpations de sécurité)
- *Information sur les articles du code pénal et du code de procédure pénale
- *Information sur la notion d'armes
- *Accueil et contrôles d'accès *La prise en compte d'un poste de contrôle de sécurité
- *Les consignes
- *Le circuit de vérification
- *Information sur les systèmes d'alarmes
- *Information sur la gestion des clés
- *Information sur le compte rendu
- *Informatique-Technique d'information et de communication
- *La gestion des conflits-Analyse de comportements

O.F.S.I

60 Claude Monet - 02800 Beautor

Téléphone : 03 23 39 92 42 – Portable : 06 64 71 48 02

Messagerie : ofsi@orange.fr

SARL OFSI – AU CAPITAL DE 2 500€ - RC DE CHAUNY - N° SIRET 494 727 613 00015 - APE 804C AU CAPITAL DE 2.500€
AGREE PAR LA PREFECTURE DE LAON SOUS LE N° 0203

DECLARATION D'ACTIVITE ENREGISTREE SOUS LE N° 22 02 00939 02 AUPRES DU PREFET DE REGION PICARDIE



ORGANISME DE FORMATION

SECURITE INCENDIE

SCENARIO PEDAGOGIQUE S.S.I.API PUBLIC – 12 STAGIAIRES MAXIMUM

DUREE TOTALE INDICATIVE
67 HEURES HORS EXAMEN ET TEMPS DE DEPLACEMENT

PRE REQUIS
Aptitude médicale
Evaluation de la capacité à retranscrire des anomalies sur une main courante
A.F.P.S ou S.S.T

OBJECTIFS INTERMEDIAIRE	SAVOIRS	DUREE	FORMATEURS
<u>1^{ère} PARTIE</u> <i>Le feu et ses conséquences</i>	- Connaître le comportement du feu et son action sur l'établissement	6 H 00	M. DUPONT S.S.I.A.P 3
<u>2^{ème} PARTIE</u> <i>Sécurité Incendie</i>	- Connaître les principes de la réglementation incendie dans les E.R.P et les I.G.H	17 H 00	M. DUPONT S.S.I.A.P 3
<u>3^{ème} PARTIE</u> <i>Installations techniques</i>	- Connaître les installations techniques sur lesquelles il est susceptible d'intervenir, - Effectuer l'entretien de base des principaux matériels de sécurité incendie	9 H 00	M. DUPONT S.S.I.A.P 3
<u>4^{ème} PARTIE</u> <i>Rôles et missions des agents de sécurité incendie</i>	- Connaître les limites de son action - Effectuer l'extinction des feux naissants	18 H 00	M. DUPONT S.S.I.A.P 3
<u>5^{ème} PARTIE</u> <i>Concrétisation des acquis</i>	- Visites applicatrices, - Mise en situation d'intervention	17 H 00	M. DUPONT S.S.I.A.P 3

EVALUATION

<u>EPREUVE ECRITE</u>	QCM de 20 questions	30 minutes
<u>EPREUVE PRATIQUE</u>	Rondes avec anomalies et sinistres	15 minutes par stagiaire

O.F.S.I

60 Claude Monet - 02800 Beautor

Téléphone : 03 23 39 92 42 – Portable : 06 64 71 48 02

Messagerie : ofsi@orange.fr

SARL OFSI – AU CAPITAL DE 2 500€ - RC DE CHAUNY - N° SIRET 494 727 613 00015 - APE 804C AU CAPITAL DE 2.500€
AGREE PAR LA PREFECTURE DE LAON SOUS LE N° 0203

DECLARATION D'ACTIVITE ENREGISTREE SOUS LE N° 22 02 00939 02 AUPRES DU PREFET DE REGION PICARDIE